



LES POINTS ESSENTIELS DU CSE DU 29 AOUT 2024

1 – Avis du CSE sur l'augmentation de capital de BPCE SA :

Lors du CSE du 25 juillet dernier, Claude VALADE nous a présenté le projet d'augmentation du capital de BPCE de 4 milliards d'euros soit une participation à hauteur de **80 millions d'euros pour la CEAZ**. Ce montant doit être envoyé à BPCE en 2025.

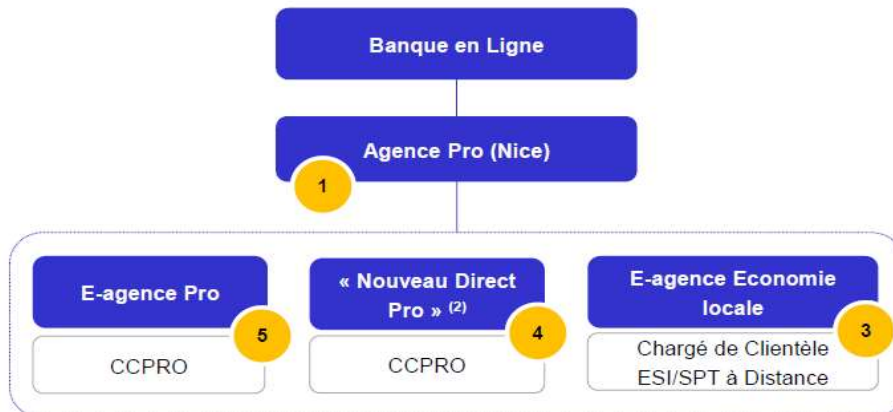
Les 4Md€ seront utilisés à hauteur de 1,3 Md€ pour l'acquisition de la FGES (société spécialisée dans le leasing de matériel) et les 2,7 Md€ restant seront utilisés suivant les opportunités du marché sans de nouvelle consultation du CSE !!!

Si le projet SGEF, pour 1,3 Mds €, tel que présenté, aurait pu recevoir un avis favorable des élus du CSE CEAZ, sous réserve de clarifications apportées à certaines informations incomplètes. Il est impossible et inenvisageable de penser qu'un octroi d'un droit de tirage de 2,7 Mds € accordé par défaut, sans autre condition que l'approbation du conseil de surveillance, sans consultation du CSE soit possible.

Les élus FO ont donné un avis défavorable.

(Vous recevrez dans les prochains jours l'Avis détaillé qui a été donné à la Direction)

2 – Information et consultation du CSE sur le projet de rattachement de @agence Economie Locale à l'agence Pro.



Le projet a reçu un avis favorable à l'unanimité des élus du CSE.

3 – Information et consultation du CSE sur le projet SPECIALISTE IARD PRO, ouverture des « risques complexes » en CEAZ.

Le périmètre des « risques complexes » concerne les ventes en Multirisque Pro qui ne peuvent pas être réalisées par le canal agence du fait de leur technicité/du risque associé, et qui nécessitent l'intervention d'un SIP : SPECIALISTE IARD PRO.

Le dispositif pilote a démarré au sein des CE, en avril 2024, pour une durée de 6 mois, avec 5 SIP au sein de 2 CE : 2 pour CEIDF et 3 pour CEHDF. Chaque Caisse a défini des partis pris en termes de recrutements (profils à recruter), secteurs géographiques d'affectation de leurs SIP, types de clientèle à prioriser et référentiels de ventes.

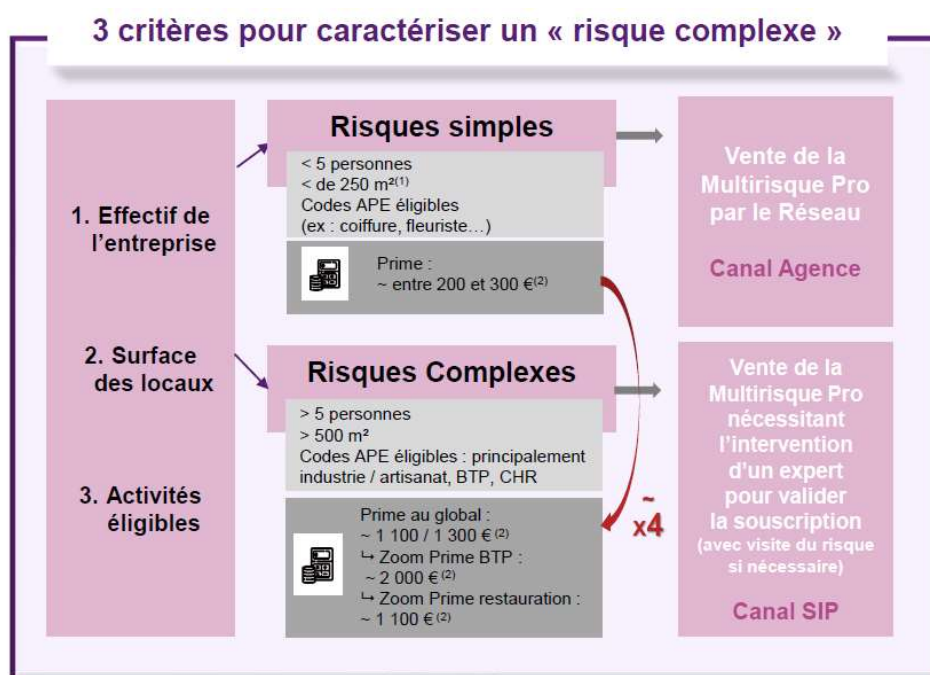
Un dispositif d'accompagnement complet leur a été proposé et sera généralisé à toutes les CE :

- en amont de leur prise de fonction : journées onboarding, suivi obligatoire d'un parcours de formation d'expertise SIP reconnu, mise à disposition d'une boîte à outils dédiée, création de reportings dédiés au suivi de l'activité du canal SIP...

- en phase de lancement / début de commercialisation : mise en place de nouvelles remises à destination des SIP et un appui terrain mais aussi à distance des SIP pour favoriser leur montée en compétence (sur l'activité commerciale : préparation des RDV & visite de risque, gestion administrative ...)

3 mois après le lancement du Pilote, les 2 CE Pilotes constatent le potentiel certain de développement commercial sur ce périmètre, que ce soit sur leurs clients en portefeuille ou sur leurs entrées en relation. La montée en compétences des SIP se fait progressivement. Les résultats commerciaux sont encourageants.

Ce dossier présente pour CECAZ le cadrage du lancement pour une ouverture cible le 1/1 2025.



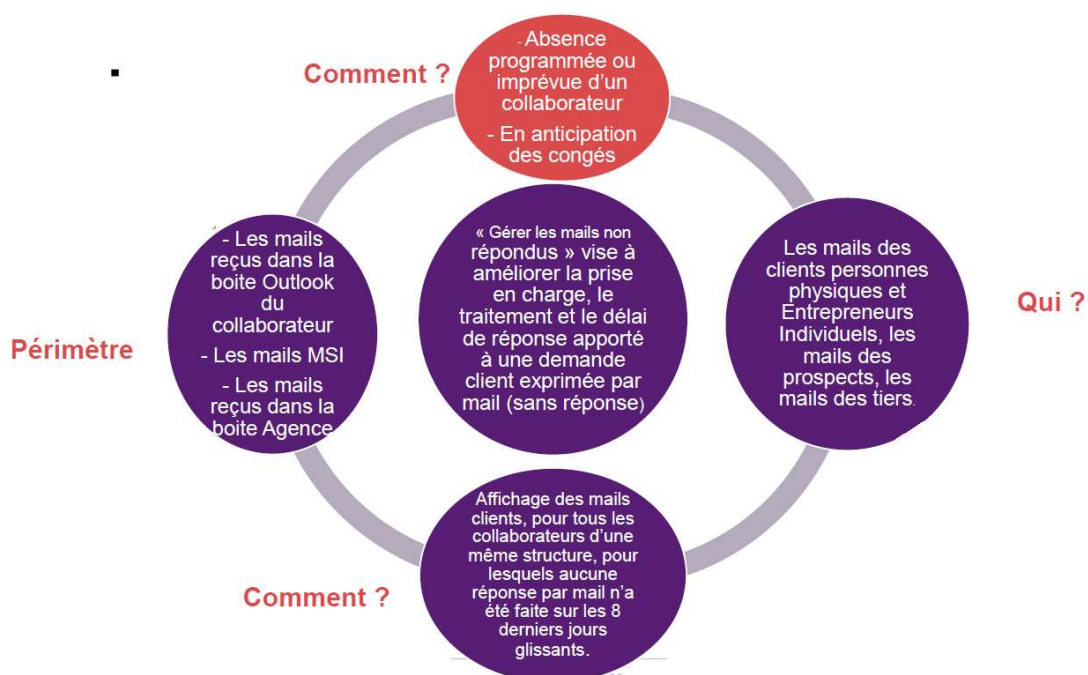
Avis Favorable à l'unanimité.

4 – Information du CSE sur le process « gérer les mails clients non répondus ».

CONSTAT des Directions des CE : Le taux de réponse aux mails clients du réseau CE en 24h est aux alentours de 65%, un score en deçà des standards de marché.

Afin de pallier ce déficit de taux de réponse, une solution nationale sera généralisée à la CECAZ à compter du **23/09/24** !

LA SOLUTION :



LE FONCTIONNEMENT :

1. Accès à la solution depuis la page d'accueil Ma journée (picto « Mails clients » dans le widget Messages et contacts).
2. Affichage de tous les mails clients non répondus.
3. Classement par dossiers : BAL génériques suivis des dossiers collaborateur (ordre alphabétique).
4. Nombre de mails non répondus pour la BAL générique et les dossiers collaborateurs.
5. Consultation des mails clients non répondus depuis C360.
6. Réponse à l'appui de raccourci : boutons « Répondre par mail », « Appeler ».
7. Cochage du mail traité pour un déplacement du mail dans un sous-dossier Outlook du collaborateur destinataire intitulé "Traités en absence".

Les élus FO ne sont pas enthousiasmés par ce process. L'avenir nous le diras !



Vos délégués syndicaux se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Philippe ROCHE 06 51 52 42 71

Béatrice CHANSON 06 52 06 28 83

Jean-Luc JOSSE 06 24 10 52 28

Benoît DEFOSSEZ 06 19 52 51 61



<https://snpfocaisseepargne.org/section-ce-cote-dazur/>

La délégation du SNP FO au Comité Social et Economique CECAZ :
Christine AMRANI – Béatrice CHANSON -Benoît DEFOSSEZ – Jean-Luc JOSSE
Didier ONFROY-Laurence PREFOL – Philippe ROCHE